



VILLE DU PRADET

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 14 décembre 2020
COMPTE RENDU

La séance est ouverte à 14h05

PRESENTS : Mmes et MM. Hervé STASSINOS - Valérie RIALLAND - Jean-François PLANES - Cécile CRISTOL GOMEZ - Jean-Michel PEYRATOUT – Bérénice BONNAL - Jean-Claude VEGA - Agnès BIASUTTO - Pascal CAMPENS - Magali VINCENT - Christian GARNIER — Martine CLOPIN - Jacques PAGANELLI — Serge VENNET – Chantal JOVER - Isabelle ROGER – Jean-Marc ILLICH – Stéphanie ASCIONE – Eric GALIANO - Thomas MICHEL — Cédric GINER - Emilie ROY— Bernard PEZERY – Marine BRONDINO – Eric JOFFRE – Martine CABOT – Denis TENDIL – Armand CABRERA – Lionel RIQUELME – Valérie POZZO DI BORGO.

POUVOIRS : Graziella PIRAS à Eric GALIANO ; Marine DESIDERI à Hervé STASSINOS ; Patrick ROUAS à Hervé STASSINOS.

ABSENT : Néant

SECRETAIRE de SEANCE : Emilie ROY

Le Maire assisté de la secrétaire de séance constatant le quorum atteint déclare la séance ouverte à 14h00.

=====

VOTE DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 02 DECEMBRE 2020

VOTE : Adopté à LA MAJORITE

26 voix POUR

7 voix CONTRE (Bernard PEZERY – Marine BRONDINO – Eric JOFFRE – Martine CABOT – Denis TENDIL – Armand CABRERA – Valérie POZZO DI BORGO).

=====

- 1. Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2021.**

Rapporteur : Jean-Michel PEYRATOUT

VOTE : Adopté à l'UNANIMITE

33 voix POUR.

- 2. Autorisation de signature de la convention portant délégation exceptionnelle et temporaire de compétence en matière d'aides aux entreprises de la Région Sud à la commune du Pradet.**

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

- 3. Fonds d'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique territoriale – Financement d'un équipement pour un agent de la commune.**

Rapporteur : Magali VINCENT
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

- 4. Elaboration et mise en place des lignes directrices de gestion au sein de la collectivité – Elaboration des taux de promotion.**

Rapporteur : Magali VINCENT
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

- 5. Octroi de la protection fonctionnelle à une élue de la ville du Pradet - Madame CLOPIN Martine - Conseillère Municipale déléguée à la médiathèque.**

Etant directement concernée par cette délibération, Martine CLOPIN quitte provisoirement la séance à 14h23 et ne participe pas au vote.

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
32 voix POUR

Le vote ayant eu lieu, Martine CLOPIN réintègre la séance à 14h28.

- 6. Modification de la délibération n°20-DCM-DGS-093 - Désignation des représentants titulaires de la commune et de leurs suppléants au conseil d'administration du parc national de Port-Cros.**

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

- 7. Composition de la commission consultative des services publics locaux suite à la démission d'une Conseillère Municipale.**

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

8. Nouvelle constitution de la commission aménagement du territoire et développement durable suite à la démission d'une Conseillère Municipale.

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

9. Adhésion de la commune de Cogolin au syndicat des communes du littoral varois.

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

10. Dissolution du budget de la caisse des écoles et clôture de la régie de la caisse des écoles.

Rapporteur : Cécile CRISTOL GOMEZ
VOTE : adopté à la MAJORITE
26 voix POUR
7 voix CONTRE (Bernard PEZERY – Marine BRONDINO – Eric JOFFRE – Martine CABOT – Denis TENDIL – Armand CABRERA – Valérie POZZO DI BORGO).

11. Convention d'objectifs et de moyens avec « l'Association Pradétane de Protection Féline ».

Rapporteur : Chantal JOVER
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

12. Convention d'objectifs et de moyens avec l'association « Activité Physique Adaptée à l'Obésité en Pédiatrie (APAOP) ».

Rapporteur : Agnès BIASUTTO
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

13. Convention d'objectifs et de moyens avec l'association « CNPG– Club Nautique du Pradet la Garonne ».

Rapporteur : Agnès BIASUTTO
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

14. Attribution complémentaire de subvention à destination du club nautique du Pradet la Garonne.

Rapporteur : Agnès BIASUTTO
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

15. Convention d'utilisation de locaux pour des activités culturelles entre la commune et la Métropole TPM pour le conservatoire sur son site du Pradet 2020/2021.

Rapporteur : Bérénice BONNAL
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

16. Convention constitutive de groupement de commandes prestations de formations bureautiques e-learning et présentielle avec la métropole TPM.

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

17. Transfert à la métropole des biens relatifs à la compétence eau potable pour la commune du Pradet.

Rapporteur : Jean-Claude VEGA
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

18. Convention portant sur le renouvellement de l'autorisation d'utiliser le réseau radio TETRA mutualisé et les équipements terminaux associés de la métropole TPM.

Rapporteur : Jean-François PLANES
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

19. Versement d'un complément de subvention « façade » suite à la rectification d'une erreur matérielle.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

20. Restauration de la fresque « la mer » à l'entrée ouest du Pradet.

Rapporteur : Valérie RIALLAND
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

21. Convention de subvention à la production de logements sociaux sur la commune du Pradet – Subvention à la société ERILIA pour l’opération l’Ensoleillée, 223 avenue de Lattre de Tassigny.

Rapporteur : Valérie RIALLAND

VOTE : adopté à la MAJORITE

25 voix POUR

1 voix CONTRE (Lionel RIQUELME)

7 ABSTENTIONS (Bernard PEZERY – Marine BRONDINO – Eric JOFFRE – Martine CABOT – Denis TENDIL – Armand CABRERA - Valérie POZZO DI BORGO).

22. Convention pour le logement des travailleurs saisonniers.

Rapporteur : Thomas MICHEL

VOTE : adopté à la MAJORITE

26 voix POUR

7 ABSTENTIONS (Bernard PEZERY – Marine BRONDINO – Eric JOFFRE – Martine CABOT – Denis TENDIL – Armand CABRERA - Valérie POZZO DI BORGO).

23. Convention d’exploitation du club nautique dans le cadre de la concession d’utilisation du domaine public maritime de la base nautique de la Garonne.

Rapporteur : Agnès BIASUTTO

VOTE : adopté à l’UNANIMITE

33 voix POUR

24. Convention d’exploitation du club kayak dans le cadre de la concession d’utilisation du domaine public maritime de la base nautique de la Garonne.

Rapporteur : Agnès BIASUTTO

VOTE : adopté à l’UNANIMITE

33 voix POUR

25. Approbation du cadre tarifaire permettant la fixation de la redevance applicable à l’occupation du domaine public pour le kiosque alimentaire - glacier de la Garonne.

Rapporteur : Thomas MICHEL

VOTE : adopté à l’UNANIMITE

33 voix POUR

26. Taxe locale sur la publicité extérieure 2021.

Rapporteur : Valérie RIALLAND

VOTE : adopté à l’UNANIMITE

33 voix POUR

27. Acquisition du bâtiment de la résidence autonomie "Raï dei Souleou".

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

28. Demandes de subvention auprès du conseil départemental et de la métropole TPM dans le cadre du projet d'acquisition de la résidence autonomie Raï dei Souleou.

Rapporteur : Hervé STASSINOS
VOTE : adopté à l'UNANIMITE
33 voix POUR

29. Présentation du rapport 2018 sur la gestion des déchets Métropole TPM.

S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

30. Présentation du rapport d'activité 2019 de la Métropole TPM.

S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

31. Présentation du rapport d'activité 2019 du Symielec.

S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

32. Présentation du rapport d'activité 2019 du Syndicat des Communes du Littoral Varois.

S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

33. Présentation du rapport d'activités 2019 du SIRC.

S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

34. Présentation des comptes annuels 2019 de la SAGEP.

S'agissant d'une information, il n'y a pas de vote.
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte de ce rapport.

35. Décisions en communication + annexes

- **Décision n°20-DEC-URB-123 du 27/11/2020** : portant sur la régularisation d'une erreur cadastrale par acte d'échange multilatéral.
- **Décision n°20-DEC-URB-125 du 02/12/2020** : portant sur la signature d'une convention de mise à disposition précaire et révocable des locaux appartenant à la Métropole.
- **Décision n°20-DEC-DGS-128 du 03/12/2020** : portant création de la régie d'avances « bons de Noël ».

La séance est levée à 16h25.

Le Maire,

Signé par : Hervé STASSINOS
Date : 18/12/2020
Qualité : MAIRE

